

Rôle de l'IPRP d'un SST, référent technique amiante

 2 jours

2021 9.10 novembre

 IPRP

 930 € HT - Repas inclus

Référence : 17x005

Formation qui fait découvrir les matériaux amiantés, les risques pour la santé des travailleurs et les dernières évolutions réglementaires.

Le premier jour détaille le rôle du médecin du travail, alors que la deuxième journée rappelle le rôle de l'IPRP et la collaboration Médecin du travail / IPRP.

Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

Objectifs

- Identifier les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et les conséquences de l'exposition des travailleurs sur leur santé.
- Acquérir les dernières évolutions réglementaires.
- Appréhender les rôles respectifs du médecin du travail, de l'IPRP et leurs synergies.

Programme

● Jour 1

- Mémoriser le cadre réglementaire depuis 2012.
- Expliquer les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses principaux effets sur la santé.
- Identifier les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter.
- Définir le rôle du médecin du travail.
 - La prévention du risque amiante.
 - Les processus de travail et modes opératoires.
 - Les conditions de travail (pénibilité, durée des vacances, procédure de décontamination).
 - La stratégie d'échantillonnage des prélèvements atmosphériques.
 - Les notices de poste.
 - La fiche et attestation d'exposition.
 - L'élimination des déchets.
 - La procédure de secours.

● Jour 2

- Définir les apports de l'IPRP, référent technique amiante, pour le médecin du travail.
 - Analyse critique des plans de retrait (processus, stratégie d'échantillonnage, durée des vacances, gestion des déchets).
 - Analyse des modes opératoires, et procédures notamment d'habillage (ÉPI).
 - Conseils en entreprise, visite de chantier.
 - Formation interne au SST sur ces éléments.
- Définir les modes de coopération médecin du travail – IPRP référent.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés et analyse de cas pratiques.
- Évaluation théorique et pratique des acquis du stage.

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.
- Remise d'un certificat de réalisation.



Organisme de formation
certifié ISO 9001:2015,
ODPC, datadocké